

Programme de soutien aux réseaux de chaleur



Neosys AG

Privatstrasse 10
4563 Gerlafingen

+41 32 674 45 11
info@neosys.ch
www.neosys.ch

Encadrement du programme de soutien aux réseaux de chaleur de la Fondation KliK

Le programme réseaux de chaleur de la Fondation pour la protection du climat et la compensation du CO₂ KliK soutient financièrement les exploitants de réseaux de chaleur qui utilisent des sources d'énergie issues de sources renouvelables ou de rejets thermiques.



Subvention de projets via les réductions des émissions de CO₂

Les sources d'énergie suivantes entrent en ligne de compte pour un soutien :

- Biomasse
- Rejets thermiques de l'eau ou des eaux usées
- Rejets thermiques industriels
- Rejets thermiques des usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM)

Avantages d'une participation au programme

Le programme de promotion des réseaux de chaleur est très attractif pour les exploitants de réseaux de chaleur pour plusieurs raisons. Il comprend jusqu'à fin 2030 une contribution d'encouragement annuelle de 100 à 160 francs par tonne de CO₂ réduite. De plus, un contrôle préalable est très rapide et n'implique aucun coût pour l'exploitant du réseau de chaleur. De plus, les coûts liés à la réalisation du monitoring annuel et de la vérification sont entièrement pris en charge par la Fondation KliK.

Inscription sans engagement

Vous planifiez actuellement un réseau de chaleur avec une source de chaleur renouvelable ou vous souhaitez étendre un réseau de chaleur existant avec une source d'énergie renouvelable ? Alors inscrivez-vous gratuitement et sans engagement. Pour ce faire, vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur la page d'accueil de la Fondation KliK (Informations et inscription au programme de soutien), le remplir et nous l'envoyer par e-mail. Notre adresse e-mail est la suivante :

waermeverbuende@neosys.ch.

Si vous avez des questions sur le programme d'encouragement, vous pouvez également les poser à cette adresse e-mail.

Attention : les inscriptions ne sont possibles que jusqu'à fin 2025

Le programme de soutien aux réseaux de chaleur utilisant des sources d'énergie respectueuses du climat ne peut accueillir de nouveaux projets que jusqu'à fin 2025. Ceci en raison du fait que l'obligation légale de compensation pour les importateurs de carburant, et donc le mandat confié à la Fondation KliK de financer des projets de protection du climat, est encore valable jusqu'à fin 2030. Une poursuite au-delà de cette date est encore incertaine. L'inscription d'un nouveau réseau de chaleur ou d'une extension d'un réseau existant utilisant des sources d'énergie renouvelables est donc encore possible jusqu'au 31.12.2025 au plus tard. **Pour bénéficier d'une aide, un projet doit être inscrit au programme avant la première commande importante (p. ex. commande de chaudière ou contrat d'entreprise).**

Les services que nous proposons :

- Suivi des projets nouvellement inscrits et admis au programme
- Vérification des critères d'admission des projets nouvellement inscrits
- Réponse à toutes les questions concernant le programme Réseaux de chaleur
- Réalisation du monitoring annuel (collecte des données, calcul des émissions économisées et du montant de la subvention par projet, contact avec les exploitants de réseaux de chaleur, échange avec l'organe de vérification)
- Validation du programme des réseaux de chaleur

Personne de contact

Lea Schmutz

lea.schmutz@neosys.ch

+41 32 674 45 07

Jürg Liechti

juerg.liechti@neosys.ch

+41 32 674 45 25

